

## **Rôle de l'accompagnement agronomique dans l'adoption des pratiques de Gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC) au Québec**

Nabiha Abdallah<sup>1</sup>, Marie-Ève Gaboury-Bonhomme<sup>1</sup>, Jacinthe Cloutier<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Université Laval, FSAA Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

Cette recherche porte sur le rôle des agronomes en phytoprotection dans l'accompagnement des producteurs agricoles vers les pratiques de gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC) au Québec. Dans un contexte où la réduction de l'usage des pesticides de synthèse constitue une priorité, notamment dans le cadre du Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030, les pratiques de GIEC représentent un levier stratégique dont l'adoption demeure limitée. Les agronomes occupent une place centrale dans cette transition et, depuis 2018, leur rôle est renforcé par l'obligation d'émettre des prescriptions agronomiques pour certains pesticides à risque élevé.

Cette recherche vise à caractériser les postures professionnelles des agronomes en phytoprotection, leurs modalités d'accompagnement et leurs logiques d'action, et à analyser la manière dont ces éléments se rapportent à l'accompagnement des producteurs vers les pratiques de la GIEC. Elle s'appuie sur une méthodologie Delphi en trois tours successifs auprès d'agronomes spécialisés en phytoprotection membres de l'Ordre des agronomes du Québec.

Les résultats préliminaires du premier tour (n = 45) permettent d'identifier quatre types de postures professionnelles mobilisées par les agronomes : une posture d'expert technique, centrée sur le diagnostic et les recommandations fondées sur les seuils d'intervention ; une posture d'accompagnateur, axée sur l'écoute, la relation de confiance et la co-construction des solutions ; une posture d'intermédiaire de l'innovation, faisant le lien entre la recherche et le terrain ; et une posture de traducteur des normes, liée à l'application du cadre réglementaire et à la prescription obligatoire. Ces postures s'articulent différemment aux étapes de la GIEC (Fortin et al., 2023) et sont guidées par cinq logiques d'action : efficacité agronomique, durabilité environnementale, rentabilité économique, conformité normative et relation de confiance avec le producteur.

Les agronomes font toutefois face à des difficultés importantes, notamment la concurrence des vendeurs d'intrants, les contraintes économiques des producteurs et la résistance au changement. Ces résultats préliminaires seront validés et approfondis aux tours 2 et 3 du Delphi, notamment pour consolider les liens entre postures professionnelles, modalités d'accompagnement et pratiques de la GIEC.